

Matériel et personnel du service de secours.

« a) Le personnel total de 3948 individus comprenait 221 médecins, 91 pharmaciens, 2 aides-pharmaciens, 48 commis, 263 infirmières en chef, 81 infirmiers en chef, 3 brancardiers en chef, 2534 infirmières, 575 infirmiers et 130 brancardiers.

« b) Le matériel comprenait, outre les 2 bateaux-hôpitaux, un matériel du service de secours médical suffisant pour 114 colonnes de secours et pour 4 colonnes de brancardiers, 14 grandes cantines médicales, des effets d'habillement et accessoires pour 614 médecins et pharmaciens ainsi que pour 1832 autres personnes du sexe masculin (commis, infirmiers, brancardiers), des effets d'habillement et accessoires pour 3977 infirmières et infirmières en chef et des vêtements spéciaux contre le froid pour 1645 individus. »

NORVÈGE

PRÉSIDENTE DU COMITÉ CENTRAL

Par lettre du 5 août 1909, la Société norvégienne de la Croix-Rouge nous a fait savoir que son président actuel était M. A.-M. Seip, avocat à la Cour suprême, à Christiania.

RUSSIE

M. DE MARTENS

(Nécrologie)

La nouvelle de la mort de M. de Martens¹ a été un deuil, non-seulement pour ses nombreux amis, mais aussi pour tous les amis de la science et de la paix. Ses travaux scientifiques lui avaient valu une renommée universelle et son activité diplomatique et

¹ Voy. p. 176.

sociale se rattache à des œuvres dont l'humanité a le droit d'être fière. N'est-ce pas un magnifique héritage laissé à la postérité que le *Droit international moderne*, l'œuvre principale de Martens, traduite dans la plupart des langues civilisées ?

Dans cet ouvrage remarquable, Martens dirige la théorie du droit international dans le courant scientifique moderne, qui la vivifie et la féconde. En admettant à côté du principe de la souveraineté absolue de l'Etat, qui fut pendant des siècles la seule base du droit international, l'existence du principe de la solidarité internationale, Martens a placé dans leur vrai jour les problèmes qui surgissent des rapports mutuels entre nations et constitué en système régulier les principes qui doivent régir ces rapports. L'ouvrage de Martens est entièrement pénétré de cette conviction que l'influence d'un Etat sur les relations internationales est en rapport direct avec la dose de respect que cet Etat témoigne à la personnalité individuelle et avec la sympathie qu'il accorde à l'activité des groupements sociaux. Mais, comprenant que les relations internationales sont, en quelque sorte, le reflet de la vie intérieure des nations, l'auteur restait toujours dans ses conclusions sur le terrain des réalités pratiques et possibles. Martens suivait avec le plus grand intérêt les courants de la vie internationale moderne. Ses sympathies allaient à la cause de la paix et du progrès. Toutes les questions qui attiraient son attention étaient traitées avec le même intérêt scientifique et travaillées avec les ressources que lui donnait sa grande expérience. Et souvent ces questions étaient d'une importance capitale pour la cause de la paix et de la justice.

La nature vive et énergique de M. de Martens ne pouvait se contenter du travail de cabinet. Pendant de nombreuses années, il prend part à des congrès relatifs aux questions diplomatiques, scientifiques, sociales. Son activité dans les affaires de Russie est celle d'un homme d'Etat éclairé et humain. Dans ce domaine, se font déjà jour ses tendances pacifiques. Sa parole respectée, ses vastes connaissances et son caractère conciliant lui donnèrent une influence considérable dans des congrès et des conférences, dont les résultats ont été les premiers jalons d'une organisation internationale. Son activité comme arbitre international a laissé une trace profonde et durable dans l'histoire du développement du



Le Prince M.-J. KHILKOF
Président de la Croix-Rouge russe.
Décédé en mars 1909.
(Voy. p. 166).

principe d'arbitrage, qui, après avoir été si longtemps une vague utopie, est devenu une sérieuse espérance.

Tous les lecteurs du *Bulletin international* savent quelle part considérable M. de Martens a prise aux Conférences internationales des Sociétés de la Croix-Rouge, soit comme délégué du gouvernement russe, soit comme représentant de la Société russe de la Croix-Rouge dont il faisait partie en qualité de membre du Comité central. La Croix-Rouge était, en effet, une de ces œuvres éminemment représentatives du principe auquel Martens avait consacré son activité. La Croix-Rouge, admettant l'existence de la guerre comme fait, cherche à faire face aux nécessités qui en découlent pour la patrie, mais sans oublier les droits de la pitié et de la charité qui doivent régler les rapports entre les hommes. On ne saurait nier que la Croix-Rouge ne soit une des institutions sociales les plus intéressées à voir la guerre contenue dans les limites les plus restreintes et à envisager sa disparition comme une promesse de l'avenir. Le professeur Martens a, durant toute sa vie, témoigné le plus vif intérêt à une institution qui répondait si bien à ses principes. Pendant plus d'un quart de siècle nous le voyons au rang des vaillants soldats de la Croix-Rouge. Il était fier de servir sous cet étendard la cause de l'humanité.

Professeur P. B.

N. B. — M. le Professeur Bogaïevski a bien voulu nous promettre pour un des prochains numéros du *Bulletin International* un article consacré à l'activité du professeur Martens, pendant vingt-cinq ans, comme membre des Conférences internationales des sociétés de la Croix-Rouge.

SUÈDE

UNE NOUVELLE TÂCHE POUR LA CROIX-ROUGE ¹

Après avoir relaté le rôle de la Croix-Rouge pendant la guerre des Boers et la guerre russo-japonaise, campagnes auxquelles prit part M. Hammar, médecin-major de l'armée suédoise, l'auteur

¹ Extrait du *Caducee* 1909, n° 7, p. 87, par D^r Fritz Ask, *Militär Hælsövård* 1908, p. 210.